

APPARITIONS MARIALES EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE : ASPECTS SPÉCIFIQUES ?



Brigitte Waché,
Présidente de la SFEM
Professeur émérite des Universités (CERHIO-Le Mans)

Quand on regarde l'histoire des apparitions mariales en France, dont la première de l'époque moderne semble être celle des Trois-Épis en 1491, il apparaît que le XIX^e siècle constitue une période assez exceptionnelle au cours de laquelle les apparitions semblent se multiplier. En 1830, ce sont les trois apparitions[1] rapportées par Catherine Labouré alors novice chez les Filles de la Charité rue du Bac qui débouchent sur la frappe de la Médaille miraculeuse. Ces apparitions n'ont pas, comme d'autres apparitions, fait l'objet d'un procès canonique, mais elles ont donné lieu à d'autres types de reconnaissance : l'institution, en 1894, par la congrégation des Rites, de la fête liturgique de l'apparition de la Médaille miraculeuse fixée au 27 novembre, et la canonisation de Catherine Labouré, en 1947. En 1846, à La Salette, la Vierge apparaît pendant une demi-heure à deux enfants, Mélanie Calvat et Maximin Giraud, qui gardaient leur troupeau dans les alpages ; l'évêque de Grenoble, Mgr de Bruillard, proclame solennellement l'authenticité de l'apparition dans un mandement du 19 septembre 1851. À Lourdes, entre le 11 février et le 16 juillet 1858, ce sont les dix-huit apparitions à Bernadette Soubirous ; le mandement de Mgr Laurence identifiant l'apparition comme « l'Immaculée Marie, Mère de Dieu » intervient le 18 janvier 1862. À Pontmain, on retrouve, comme à La Salette, une apparition unique, le 17 janvier 1871, et à nouveau à plusieurs voyants. Cette fois les enfants sont officiellement au nombre de quatre : Eugène et Joseph Barbedette, Françoise Richer et Jeanne-Marie Lebossé[2]. Mgr Wicart, évêque de Laval, dont le diocèse avait été consacré à l'Immaculée conception, lors de sa création en 1855, affirma le 2 février 1872 l'authenticité de l'apparition, en des termes très proches de ceux de Mgr Laurence. À cette liste, il est possible d'ajouter le cas de Pellevoisin même s'il est un peu particulier. Il concerne Estelle Faguette dont la guérison a été canoniquement reconnue comme ayant été obtenue « par l'intercession de Marie, Mère de Miséricorde » et comme ayant « valeur de signe »[3]. En revanche, les quinze apparitions, du 15 février au 8 décembre 1876 au cours desquelles se serait produite cette guérison ne le sont pas encore.

La situation assez exceptionnelle du XIX^e siècle français incite à présenter une approche globale des apparitions en question. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'études très minutieuses, qu'il s'agisse des travaux de l'abbé René Laurentin sur la rue du Bac (en collaboration avec le père Roche)[4], sur Lourdes (en collaboration avec le père Bernard Billet)[5] ou Pontmain (en collaboration avec l'abbé Albert Durand)[6], de ceux du père Jean Stern sur la Salette[7] et du père Marie-Réginald Vernet sur Pellevoisin[8]. Par ailleurs, plusieurs auteurs ont proposé une approche globale des apparitions[9]. C'est dans cette perspective que s'inscrit donc la présente étude.

1) Les apparitions s'inscrivent dans le contexte de l'époque

Il s'agit le plus souvent d'un contexte de crise qui peut revêtir divers aspects. Un aspect socio-politique d'abord. Ainsi, les apparitions à Catherine Labouré qui commencent dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830 précèdent d'un peu plus d'une semaine les Trois Glorieuses, journées révolutionnaires qui provoquent la chute de Charles X. Dans les mois qui suivent, des révolutions éclatent dans toute l'Europe bientôt frappée également par une épidémie de choléra qui, atteignant Paris au printemps 1832, y fait plus de 20.000 morts. L'apparition à La Salette intervient dans un contexte de crise économique et sociale qui débute en 1845 dans le domaine agricole, avec de mauvaises récoltes touchant d'abord la pomme de terre puis les céréales. La chute de la production agricole qui s'accompagne d'une hausse des prix provoque une crise industrielle qui entraîne du chômage donc une crise sociale. L'apparition de Lourdes correspond au début des interférences françaises dans la cause de l'unité italienne qui provoquera des tensions dans les relations de Napoléon III avec le Saint-Siège et avec les catholiques français. L'apparition de Pontmain a lieu en pleine

guerre de 1870, à l'heure de la bataille du Mans et de l'avancée des Prussiens en direction de Laval. Quant à celle de Pellevoisin, elle se situe à l'heure de l'installation de la république, perçue comme une menace par les catholiques.

La crise peut aussi revêtir un aspect religieux. Ainsi, l'apparition de la rue du Bac intervient dans une période où les familles religieuses fondées par saint-Vincent-de-Paul connaissent des difficultés. L'apparition de La Salette se greffe sur un contexte de détachement religieux qui correspond à un phénomène général, au-delà de la situation locale qui n'est d'ailleurs pas si catastrophique que semblent le traduire certaines descriptions tentées de la lire à la lumière du discours de l'apparition.

À plusieurs reprises (seul le cas de Lourdes semble faire exception), le discours de l'apparition s'inscrit dans le contexte critique de l'époque en y faisant explicitement allusion. C'est précisément le cas à La Salette où l'accent est mis sur le non-respect du repos du dimanche, de la messe dominicale et du Carême, sur les blasphèmes et l'insuffisance de la prière. Le discours des apparitions prend une connotation apocalyptique, annonçant des malheurs imminents. À La Salette, il s'agit de mauvaises récoltes. Ailleurs, c'est le contexte politique qui est évoqué. Ainsi, l'apparition à Catherine Labouré, le 18 juillet 1830, s'accompagne de l'annonce de malheurs pour la France et pour l'Europe : « Les temps seront mauvais. Les malheurs viendront fondre sur la France. Le trône sera renversé. Le monde entier sera renversé par des malheurs de toutes sortes [...] Pour le clergé de Paris il y aura des victimes : Mgr l'Archevêque mourra ». À Pellevoisin, c'est à nouveau l'annonce de malheurs pour la France : « Et la France ! Que n'ai-je fait pour elle ! Que d'avertissements, et pourtant elle refuse de m'entendre ! Je ne peux plus retenir mon Fils. La France souffrira ». Entre-temps, à Pontmain, ce n'était pas l'annonce de malheurs, au contraire. L'évêque de Laval crut pouvoir mettre en rapport la phrase déchiffrée par les voyants : « Dieu vous exaucera en peu de temps » avec la fin des combats qui était l'objet de la prière assidue des paroissiens et qui intervint quelques jours après l'apparition[10].

Malgré le caractère très officiel de cette lecture des faits par Mgr Wicart et la prudence avec laquelle elle est avancée[11], il est clair qu'elle n'épuise pas le sens de l'apparition. Il en va de même chaque fois que l'on a pu voir dans tel ou tel événement la réalisation de prophéties dont les voyants s'étaient fait l'écho. Car la tendance à ne retenir des apparitions que leur contenu plus ou moins prophétique a poussé certains auteurs à diffuser un discours apocalyptique et à en développer une lecture purement politique largement exploitée dans divers milieux y compris religieux.

Cette tendance est entretenue par le prophétisme propre à cette période au cours de laquelle les profonds bouleversements de tous ordres ont réveillé de vieilles prophéties surtout dans les périodes de troubles qui ont marqué le siècle : 1830, 1848, 1870 et 1871. Et, comme le note Jean Stern songeant à Mgr Forbin-Jeanson ou à dom Bosco, « des personnages sérieux et respectables ont pris au sérieux des prophéties qui l'étaient moins »[12]. Aussi les responsables ecclésiastiques insistent-ils toujours, lors des apparitions, sur la nécessité d'opérer un discernement car le risque est grand, à leurs yeux, de voir ces événements parasités par le prophétisme ambiant. Pour La Salette notamment, Mélanie a eu des contacts avec les milieux prophétiques de l'époque qui ont su exploiter sa faiblesse psychologique[13] et du même coup contribuer à brouiller les cartes du message de La Salette[14].

2) Adéquation entre symboles des apparitions et culture des voyants

Non seulement le discours de la Vierge s'inscrit pour la plupart des apparitions dans le contexte de l'époque, mais il est en adéquation avec la culture des voyants et de leurs proches.

À chaque apparition, les voyants se font l'écho d'une mission qu'ils ont reçue. Pour Catherine Labouré, il s'agit essentiellement de faire frapper une médaille sur le modèle de l'apparition du 27 novembre 1830. Pour les enfants de La Salette, il s'agit de faire passer à tout le peuple l'appel à la conversion. À Bernadette, la Dame demande : « Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle », en précisant qu'on y vienne en procession. L'inscription qui s'affiche sur la banderole de Pontmain est un appel à la prière. Quant à Estelle Faguet, elle reçoit la mission de publier la gloire de Marie par sa guérison et de diffuser la dévotion du scapulaire du Sacré-Cœur.

Les voyants auxquels sont confiées ces missions sont souvent faiblement alphabétisés. C'est le cas pour Catherine Labouré qui, amenée à 12 ans à tenir la maison familiale et à travailler à la ferme, n'a pu fréquenter l'école et a seulement appris à signer son nom. Bernadette non plus n'a guère fréquenté l'école et ne sait ni lire ni écrire. Maximin Giraud et Mélanie Mathieu sont également analphabètes. Mgr Ginoulhiac

mentionne « leur grossièreté, leur bizarrerie, leur ignorance » et ajoute : « C'est à peine si quinze mois d'instruction suivie, dans une maison religieuse, ont suffi à leur apprendre ce qui est rigoureusement nécessaire pour être admis à la première communion » [15].

Plusieurs des voyants savent à peine le français et, à Lourdes comme à Pontmain, la Vierge utilise le patois local. Au sujet de son niveau d'alphabétisation, Catherine Labouré disait : « Si la sainte Vierge m'a choisie ne sachant rien, c'est afin qu'on ne puisse pas douter d'elle. »[16] Réflexion qui, en substance, pourrait s'appliquer aux autres voyants dont il est ici question.

Les images utilisées dans les propos tenus par la Vierge sont puisées dans l'univers mental des voyants et de leurs proches. Ainsi, à La Salette, elle évoque les mauvaises récoltes et utilise des images liées à la terre. Son message qui s'appuie sur des réalités bien concrètes a pu être lu également à un autre niveau, à la manière d'une parabole, comme le suggère par exemple le commentaire de Gustave Thibon sur La Salette: « Cet appel de Marie à la pénitence et à la prière, avec les menaces matérielles qui l'accompagnent, revêt, pour nous paysans, un sens particulièrement précis. Le message de la Vierge pourrait être résumé dans ces simples mots : si vous ne cherchez pas le ciel, vous perdrez la terre [...] Marie est descendue du ciel pour [rappeler à Maximin], en parlant sa propre langue, en se servant des images les plus adaptées à son esprit, que le réalisme de la terre, s'il n'est pas prolongé et couronné par la prière, aboutit tôt ou tard à la ruine de l'homme. »[17]

Les descriptions des apparitions montrent que si des rapprochements peuvent être faits dans les postures de la Vierge, elle apparaît sous des traits différents et avec des vêtements différents qui renvoient dans certains cas aux coutumes locales. Ainsi, à La Salette, elle porte un bonnet qui rappelle la coiffure des femmes de l'Oisans.

Les apparitions s'inscrivent également dans l'univers religieux des voyants et de leurs proches, très marqué par la dévotion mariale. Ainsi, Catherine Labouré a choisi à neuf ans et demi la Vierge Marie pour mère à la mort de sa propre mère et elle entre dans une famille religieuse (Filles de la Charité et Lazaristes) qui, à la suite de son fondateur saint Vincent-de-Paul, vénère tout particulièrement l'Immaculée Conception. Bernadette, si elle est assez ignorante sur le plan religieux, est néanmoins pieuse et récite de manière habituelle son chapelet. À Pontmain, Joseph et Eugène Barbedette récitent tous les jours le chapelet pour leur frère Auguste qui est au front. La vie spirituelle d'Estelle Faguet est également caractérisée par un grand amour de la Vierge et, à onze ans, le 8 décembre 1854, jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, elle est choisie pour porter la bannière de la Vierge lors de la procession. À quatorze ans, elle est reçue enfant de Marie, rue Cler, chez les Filles de saint-Vincent-de-Paul dont elle fréquente le patronage. Quant aux voyants de La Salette, s'ils sont eux-mêmes d'une famille non pratiquante ou mal pratiquante, ils sont dans un environnement d'où Marie n'est pas absente comme le montre l'existence, depuis 1841, dans le bourg de Corps, près de La Salette, d'une antenne de l'archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs fondée en 1836 par le curé de Notre-Dame des Victoires, l'abbé Duffriche-Desgenettes, avec pour insigne la Médaille miraculeuse que reçoit chaque associé au moment de son admission. Cette confrérie semble avoir été introduite également à Pontmain, par l'abbé Guérin, dès son arrivée dans la paroisse en 1836.

Faut-il aller jusqu'à faire des rapprochements entre le cadre dans lequel se nourrit cette dévotion mariale et les caractéristiques des apparitions correspondantes ? Ainsi, dans l'église de Fain-les-Moutiers qu'elle fréquentait régulièrement, Catherine Labouré avait sous les yeux, à droite du maître-autel, un tableau de la Vierge Immaculée, les mains tendues, dans un geste d'accueil, en quelque sorte modèle anticipé de la médaille. Dans le cas de Pontmain, on a pu relever certaines analogies entre plusieurs traits de l'apparition décrits par les voyants et la décoration de l'église : le diadème dont est coiffée la statue de la Vierge placée par l'abbé Guérin dans le clocher de l'église, vraisemblablement à l'automne 1852 ; le médaillon bleu de forme ovale que le curé avait fait peindre pour servir de fond à la statue de l'Immaculée Conception située à l'intérieur de l'église ; la voûte de l'église peinte en bleu et parsemée d'étoiles à cinq pointes. Un rapprochement a également été fait par les voyants eux-mêmes entre les quatre bougies allumées successivement, lors de l'apparition, par une étoile qui parcourt l'intérieur de la mandorle tandis que les témoins chantent le cantique « Mon doux Jésus », et les quatre bougies allumées par l'abbé Guérin devant la statue de l'Immaculée de son église, dans des circonstances plus solennelles. Tout se passe donc comme s'il y avait une affinité entre les traits de l'apparition et la culture religieuse des voyants et des premiers témoins auxquels ils rapportent leur expérience.

À Pontmain l'apparition semble en quelque sorte rythmée par la prière de l'assemblée qui, sous la direction du curé, accompagne les voyants : la Dame et l'ovale bleu grandissent pendant la récitation du chapelet et les étoiles se multiplient au pied de la Dame et sur sa robe ; la banderole apparaît avec le chant du magnificat qui s'achève avec l'inscription « Mais priez mes enfants ». La deuxième phrase, « Dieu vous exaucera en peu de temps », s'inscrit pendant le chant des litanies de la Vierge. Et la fin du message, « Mon Fils se laisse toucher », intervient après que deux nouveaux chants ont été lancés. La croix apparaît au moment du chant de pénitence et disparaît au chant de l'*Ave Maris Stella*. Et l'apparition disparaît progressivement avec la prière du soir.

3) Cohérence des messages entre eux

La fréquence des apparitions au cours du XIXe siècle français pose le problème de la cohérence qui peut exister entre les différents messages qu'elles semblent délivrer.

Une première remarque s'impose : l'Immaculée Conception constitue entre la plupart d'entre elles un lien essentiel. Elle est présente en 1830. Selon le témoignage du confesseur de Catherine Labouré, le modèle de ce qui allait devenir la médaille miraculeuse correspond à « la Sainte Vierge, telle qu'elle est ordinairement représentée sous le titre d'Immaculée Conception, en pied et tendant les bras. [...] Il sortait de ses mains, comme par faisceaux, des rayons d'un éclat ravissant.[...] Autour du tableau, [Catherine] lut, en caractères d'or, l'invocation suivante : ' O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous' ».[18] L'Immaculée Conception est bien sûr au cœur de l'apparition de Lourdes, puisque c'est sous ce nom que se révèle la Dame. À Pontmain, lorsque les témoins décrivent l'allure de la Dame au début de l'apparition, ils se réfèrent à la médaille miraculeuse : « L'apparition avait les mains étendues et abaissées comme on a coutume de représenter Marie sur la médaille miraculeuse. »[19] De même, à Pellevoisin, dans la deuxième série d'apparitions, les 1^{er}, 2 et 3 juillet 1876, la Vierge, selon le témoignage d'Estelle Faguette, « avait les bras tendus, il tombait de ses mains comme une pluie », ce qui rappelle les rayons de la médaille miraculeuse dont Catherine Labouré avait livré la clé d'interprétation lors de la dernière apparition, celle de décembre 1830 : les rayons qui s'échappent des mains de la Vierge qui tend les bras vers le bas « sont le symbole des grâces que Marie obtient aux hommes ». La voix que Catherine dit avoir alors entendue précisait : « Je répands ces grâces sur les personnes qui me le demandent ». Et elle poursuivait : « elle me fit comprendre combien il était agréable de prier la Sainte Vierge et combien elle était généreuse envers les personnes qui la prient. Que de grâces elle accordait aux personnes qui les lui demandent, quelle joie elle éprouve en les accordant [20] ». On sait qu'à la médaille miraculeuse sont rapportées de nombreuses guérisons et conversions. Une des plus célèbres, intervenue à Rome dans l'église Sant'Andrea delle Fratte, est celle d'Alphonse Ratisbonne. Le 20 janvier 1842, la vierge de la médaille lui apparaît, précisément après qu'un de ses amis, animé à son égard d'un souci de prosélytisme que l'on serait tenté de qualifier d'indiscret, l'a incité à porter la médaille en récitant chaque jour le *Memorare*[21].

L'évocation des grâces émanant de Marie, qu'elle renvoie aux rayons s'échappant de ses mains ou à la pluie de grâces qui en tombe, montre qu'un lien peut être établi entre la rue du Bac et Pellevoisin. On a cru pouvoir établir également un lien entre Lourdes et Pellevoisin, à partir du témoignage d'Estelle selon lequel, lors de l'apparition intervenue en fin de journée le 3 juillet, la Vierge lui aurait dit : « Je suis venue pour terminer la fête »[22], la fête en question étant, selon l'interprétation du curé de Pellevoisin, le couronnement de Notre-Dame de Lourdes qui avait eu lieu précisément ce 3 juillet 1876. Quoi qu'il en soit, si l'on en reste à l'iconographie, on constate que le thème l'Immaculée Conception court tout au long du siècle, de 1830 à 1876.

Il faut encore revenir à l'apparition de la rue du Bac pour mettre en lumière un autre point commun entre plusieurs des apparitions : la participation de Marie au sacrifice rédempteur du Christ. Car si Marie est dispensatrice de grâces, elles les recueille à la source de ce sacrifice, au pied de la croix. C'est bien ce que signifie le revers de la médaille miraculeuse : le M de Marie et la croix qui le surmonte sont indissociables, de même que le cœur du Christ associé à la couronne d'épines, et le cœur de Marie transpercé d'un glaive. C'est donc le mystère du salut et la participation de Marie à ce mystère qui est au cœur de la symbolique de la médaille miraculeuse.

Dans l'apparition de La Salette, on retrouve le lien entre Marie et le sacrifice rédempteur du Christ puisque la dame de l'apparition porte une grande croix, avec, de part et d'autre du Christ, les instruments de la passion : un marteau et des tenailles. La tonalité de l'apparition est la tristesse devant les infidélités des croyants.

Les paroles de la Dame renvoient à la fois à la participation de Marie aux souffrances de son Fils et à son intercession auprès de Lui pour qu'il se laisse fléchir, peut-être même peut-on aller jusqu'à dire, pour que, devant les infidélités de son peuple, il ne baisse pas les bras, au cœur même de son sacrifice.

Paroles mystérieuses, en effet, que celles qui sont rapportées : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon fils. Elle est si forte, si pesante que je ne peux plus la maintenir : depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres. »[23]

Si certaines lectures de l'apparition ont vu dans ces paroles une allusion au bras vengeur, s'apprêtant à écraser le peuple, et que Marie retiendrait, on peut aussi émettre l'idée, comme le suggère Jean Stern, que, plus que pour châtier, ce bras pourrait être là pour protéger « aussi longtemps qu'il demeure levé comme celui de Moïse qui, soutenu par Aaron et Hur, obtint la victoire contre les Amalécites » [24]. Bras vengeur, ou bras sauveur ? « La Dame de la Salette a pris la peine de clarifier. En effet, elle dit : " Si je veux que mon Fils *ne vous abandonne pas*, je suis chargée de prier sans cesse ". L'activité qu'elle évoque est donc une activité consistant à protéger, à sauver. Le désastre viendrait non pas de la présence de son Fils, mais au contraire de son absence. Or la lecture sentimentale du message a compris tout autrement, comme si la Dame avait dit : " Si je veux que mon Fils *ne vous punisse pas*". La dimension salvifique a disparu.

La dimension salvifique, poursuit le père Stern, a également disparu de l'élément visuel. On insistera sur les larmes de la Vierge, certes fort émouvantes, mais on réduira le crucifix lumineux à l'état de bijou d'ornementation, alors qu'il avait tellement frappé Maximin et Mélanie. Mieux encore, il est arrivé qu'il disparaisse des regards, au point qu'on a cru pouvoir classer la Dame de la Salette parmi les représentations de Marie " sans le Christ ". Si le crucifix a disparu c'est probablement qu'on ne voit pas qu'il a une dimension d'ordre salvifique.[25] »

Certes il y a dans le message de La Salette une austérité, une sévérité même, car la Dame révèle aux fidèles leurs péchés, se plaint et profère des menaces. Mais il y a aussi une note d'espoir car en cas de conversion, « les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé ». Ce message est à la fois rappel des devoirs essentiels du croyant et rappel que le Christ est sauveur et fait miséricorde.

La comparaison avec le message de Pontmain semble s'imposer puisque non seulement la Dame porte là aussi une croix sur sa poitrine mais au moment où la foule entame un chant de pénitence avec le *Parce Domine* comme refrain, son visage s'assombrit tandis qu'une grande croix rouge portant un Christ de même couleur apparaît devant elle. Elle prend alors le crucifix et l'incline devant la foule, les yeux tournés vers le crucifix et le visage empreint d'une très vive émotion. Comment ne pas évoquer alors la participation de Marie au sacrifice du Christ, sa compassion ? Mais par rapport à La Salette, le message met l'accent sur l'espérance, puisqu'avant même cette scène, les voyants déchiffrent dans le ciel le début de l'inscription qui apparaît sur un bandeau, et se termine par « Mon Fils se laisse toucher ».

Dans l'apparition de Pellevoisin également, la dimension salvifique est très présente. Outre le fait que dans la première série d'apparitions, l'itinéraire personnel d'Estelle qui, sous l'assistance de Marie, conduit à sa guérison, est un chemin de mort et résurrection à la suite du Christ, la troisième série d'apparitions est centrée sur la révélation du scapulaire du Sacré-Cœur. Selon le témoignage d'Estelle, la Vierge lui montre le scapulaire du cœur du Christ qui reposait sur sa poitrine, jusque-là confondu avec l'étoffe blanche de sa robe : « Pendant que Marie [soulève la petite pièce de laine] sur sa poitrine je vois le Cœur de Notre-Seigneur tout rouge, enflammé, et comme s'il était vivant ; du milieu de la flamme sortait une croix. J'aperçus dans le cœur une plaie béante de laquelle jaillissait du sang et de l'eau ; au sommet une couronne d'épines. Dès que Marie a laissé tomber la pièce de laine le Cœur apparaît tout vivant sur l'étoffe et c'est ainsi qu'il se montrera dans les apparitions suivantes. Je compris tout de suite que c'était un scapulaire.[26] » En révélant le scapulaire qui jusque-là s'identifiait à sa robe, la Vierge veut montrer le lien inaltérable qui l'unit à son fils dans l'œuvre du salut et les apparitions se terminent, le 8 décembre 1876, avec l'insistance mise sur le rôle de médiation joué par la Vierge : « Ces grâces sont de mon Fils. Je les prends dans son Cœur. Il ne peut me les refuser [27] ». Il y a là comme un écho de la médaille miraculeuse : les rayons qui partent des mains de Marie sont le fruit de l'union des cœurs de Jésus et Marie.

La médaille qui reprend l'iconographie de l'Immaculée Conception écrasant le serpent rappelle que Marie est l'antinomie du péché et incite le pécheur à se confier, dans un mouvement de conversion, à celle qui est « conçue sans péché » pour obtenir ses grâces. Et de fait, point n'est besoin d'insister sur le fait que toutes

les apparitions sont un appel à la pénitence, à la conversion et à la prière avec des tonalités diverses selon les cas : La Salette met l'accent sur la conversion, Pontmain sur l'efficacité de la prière, tandis qu'à Pellevoisin, Marie donne comme raison principale des apparitions : « Je suis miséricordieuse » ; « Je suis venue particulièrement pour les pécheurs[28].

* * *

Puisque nous sommes à Lourdes, nous pouvons conclure en nous arrêtant plus particulièrement sur les apparitions à Bernadette, d'autant plus qu'elles récapitulent ce qui peut être dégagé de l'ensemble des apparitions du XIXe siècle français, et dans une grande sobriété aussi bien du côté de la voyante que des apparitions. Car il y a beaucoup de silence, dans ces dix-huit apparitions. En dehors de l'appel à venir à la grotte et de la révélation par la Dame de son identité, les rares paroles prononcées sont centrées sur la prière et la pénitence. Et les gestes surprenants que la Vierge demande à Bernadette (creuser la terre avec ses mains, boire de l'eau boueuse qui en jaillit, manger de l'herbe amère, baiser la terre) s'inscrivent précisément dans une démarche pénitentielle dont on a souligné qu'elle coïncidait avec le temps du Carême. Quant à la mission reçue par Bernadette, il s'agit aussi d'un appel à la prière : « Allez dire aux prêtres de faire bâtir ici une chapelle et qu'on y vienne en procession ».

Le pèlerin est désormais invité à marcher sur les pas de Bernadette, à reproduire les gestes qu'elle a accomplis au moment des apparitions et qui sont devenus le rituel du pèlerinage. Même si leur signification spirituelle n'est pas toujours explicitée par ceux qui les accomplissent, la catéchèse du pèlerinage s'emploie à rappeler qu'ils renvoient au message de Lourdes centré, pour le fidèle, sur le dépouillement de lui-même, la reconnaissance de sa situation de pécheur, la conversion, la prière pour les pécheurs. Tous ces aspects sont à mettre en perspective avec ce qui est considéré comme l'élément majeur du message, le nom sous lequel la Vierge se dévoile : « Je suis l'Immaculée conception ».

Plus qu'une confirmation du dogme défini quatre ans auparavant[29], la révélation de l'identité de l'apparition, au terme d'une pédagogie développée lors des jours qui précèdent cette révélation, a été perçue comme l'occasion de le faire mieux comprendre et d'en souligner la portée concrète. « La Vierge sans péché vient au secours des pécheurs[30] », non qu'elle guérisse elle-même, mais tel le précurseur, elle invite le pécheur, dans la force de l'espérance du pardon, à la conversion et à la pénitence, l'orientant vers celui qui guérit les âmes plus encore que les corps. Car en référence à l'expérience évangélique[31], la guérison physique est conçue à la fois comme geste de miséricorde, et comme signe du pouvoir du Christ de remettre les péchés. Les gestes accomplis par le pèlerin ne constituent pas une fin en eux-mêmes. Ils sont envisagés comme une préparation aux sacrements: sacrement de réconciliation, eucharistie.

Il faut insister sur la place prise par la procession eucharistique dans le pèlerinage de Lourdes. Introduite de manière habituelle à partir de 1888, elle est devenue progressivement un temps fort du pèlerinage, au point que le sanctuaire est considéré, dans « l'univers catholique tout à la fois [comme] centre de culte marial et trône du mystère eucharistique[32] ». C'est d'ailleurs une tendance propre aux différents sanctuaires dédiés à Marie, comme le soulignait en 1958, lors de la consécration de la Basilique Saint Pie X, le futur Jean XXIII:

« Il est juste de reconnaître qu'en ces derniers temps surtout, tous les sanctuaires de Marie, répandus dans le monde entier, sont devenus avant tout des centres de dévotion eucharistique, comme si la Mère de Jésus avait apparu, ici ou là, afin de conduire les fidèles à l'adoration et à l'amour de son fils béni : mais Lourdes l'est d'une manière éminente et dans des proportions très vastes.

La quotidienne procession eucharistique de l'après-midi de Lourdes n'est autre que la répétition du passage de Jésus vivant au milieu des foules pour les enseigner et répandre sur elles les miracles et les grâces de tous genres. La visite à Notre-Seigneur dans ces lieux est donc comme un renouvellement de foi, d'adoration et d'amour envers Jésus, le vrai centre de la liturgie catholique comme de la vie chrétienne.[33] »

C'est bien souligner, à propos de Lourdes devenu comme un prototype des lieux d'apparition, combien les manifestations mariales ont une dimension christologique que nous avons précisément relevée à propos de toutes les apparitions mariales intervenues en France au cours du XIXe siècle. C'est souligner également que les apparitions de Marie n'ont pas pour but d'énoncer une doctrine nouvelle mais, comme le soulignait le même Jean XXIII à propos des apparitions de Lourdes, de guider la conduite des hommes[34].

[1] La première, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1830, nuit de la vigile de saint Vincent de Paul porte surtout sur la nécessité de restaurer les deux familles religieuses fondées par saint Vincent (Lazaristes et Filles de

- la Charité) victimes de relâchement depuis la Révolution, et annonce des malheurs imminents. Les deux autres, le 27 novembre et en décembre 1830 sont directement en rapport avec la Médaille miraculeuse.
- [2] Trois autres enfants pourraient être également concernés : Eugène Friteau qui était malade et mourut au mois de mai suivant, Augustine Boivin qui avait 2 ans et qui, montrant du doigt l'apparition s'écriait « le Zézu, Zézu » et Auguste Avice dont le père se refusa à tout interrogatoire.
- [3] « C'est-à-dire qu'en accordant la guérison à Estelle, Dieu a voulu, par sa Mère, lancer des appels à notre foi et rendre crédible un message » (Ordonnance de Mgr Paul Vignancour du 8 septembre 1983).
- [4] *Vie authentique de Catherine Labouré*, DDB, 1980, 2 volumes.
- [5] Lourdes, *Documents authentiques*, Lethielleux 1957-1965, 7 volumes ; *Lourdes, histoire authentique des apparitions*, Lethielleux, 1961-1964, 6 volumes ; *Les apparitions de Lourdes. Récit authentique*, Lethielleux/Œuvre de la Grotte, 1966.
- [6] *Pontmain, histoire authentique*, Apostolat des Éditions, 1970-1978, 3 volumes.
- [7] *La Salette. Documents authentiques*, 3 volumes, t. I, DDB, 1980 ; t. II et III, Cerf-Association des Pèlerins de La Salette, 1984 et 1991.
- [8] *Dieu au cœur d'une mère*, 1976 ; *La Vierge à Pellevoisin, mère de miséricorde et mère de l'Église*, Téqui, 1981.
- [9] L'étude de l'abbé Robert Pannet, *Épiphanies mariales en cinq actes*, Éditions SOS, 1983 porte exclusivement sur le XIXe siècle. Pour les études ne se limitant pas au XIXe, on peut citer *L'Enquête sur les apparitions de la Vierge*, d'Yves Chiron (première édition 1995), récemment rééditée chez Perrin en format de poche ou celle de François de Muizon, *Un nouveau regard sur les apparitions*, Éditions de l'Emmanuel, 2008.
- [10] « Le jour même où toutes ces étonnantes choses se passaient à Pontmain, l'armée prussienne lançait ses avant-postes jusque dans le plus proche voisinage de Laval ; et le lendemain à deux kilomètres de la ville, se faisaient entendre les derniers coups de canon (les derniers au moins pour nos contrées) de cette effroyable guerre qui a inondé de sang et couvert de tant de ruines le sol de notre infortunée patrie. Trois jours plus tard les troupes ennemies disséminées dans la zone comprise entre la Mayenne et la partie orientale du département, commençaient à se replier sur le Maine-et-Loire et la Sarthe. Enfin les parties belligérantes concluaient un armistice et signaient les préliminaires de la paix le 28 janvier. C'était par conséquent, jour pour jour, le onzième après celui où sur la blanche banderole avaient resplendi en lettres d'or les paroles bénies : Dieu vous exaucera en peu de temps. » (Jugement canonique du 2 février 1872, cit. in Laurentin et Durand, 3, p. 177).
- [11] Mgr Wicart poursuit : « Nous citons ces faits et ces dates, sans en déduire aucune conclusion. Mais il n'est personne qui, en les rapprochant de l'événement de Pontmain, n'ait été frappé de l'exacte concordance des paroles que nous venons de rappeler avec les circonstances décisives qui ont immédiatement suivi l'événement lui-même » (Ibid.)
- [12] Jean Stern, *La Salette*, 3, p. 112.
- [13] Sur toute cette question, voir Jean Stern, *La Salette*, 3, p.109 et suiv.
- [14] Au sujet de Mélanie, Mgr Ginoulhiac, après avoir noté que le culte dont elle a été l'objet a fini par porter atteinte à son humilité, précise: « sollicitée comme l'était Maximin de dévoiler les mystères de l'avenir, qu'on croyait contenus dans son *secret*, et à ce titre, recevant les confidences de ces esprits inquiets et malades qui croient le pénétrer, elle entendit raconter quelques-unes des prophéties populaires sur les événements qui doivent marquer la fin des siècles, sur l'avènement de l'antéchrist, sur son origine, sur les prestiges qu'il opérera pour séduire les élus. Peut-être a-t-on réussi à lui en persuader quelque chose [...] Nous nous sommes convaincu [après de sérieuses informations] que les prédictions qu'on prête à Mélanie avec le sens qu'on leur donne, n'ont pas de fondement, et qu'elles aussi sont sans importance par rapport au Fait de la Salette, parce que, comme celles de Maximin, elles sont certainement postérieures à ce Fait, et n'ont aucune liaison avec lui. » (Instruction pastorale du 4 novembre 1854, cit. in Jean Stern, *Documents authentiques*, 3, p. 254.
- [15] Mandement du 4 novembre 1854
- [16] Cit. in Yves Chiron, p. 182.
- [17] Cit. in François de Muizon, p. 152.
- [18] Témoignage du confesseur de Catherine Labouré, M. Aladel, cit. in R. Laurentin, *Vie authentique de Catherine Labouré*, p. 91.

- [19] Témoignage d'Eugène Barbedette, cit. in Laurentin et Durand, 2, p. 51. De nombreux témoignages vont dans le même sens.
- [20] Autographe de Catherine, cit. *ibid.*, p. 91.
- [21] Voir René Laurentin, *Alphonse Ratisbonne. Vie authentique*, ŒIL, 1986 et *20 janvier 1842, Marie apparaît à Alphonse Ratisbonne*, ŒIL, 1991, 2 vol.
- [22] Cit. in Vernet, *La Vierge à Pellevoisin*, p. 122.
- [23] Cit. in Jean Stern, 1, p. 37.
- [24] Cf. Jean Stern, 2, p. 334.
- [25] Jean Stern, « Notre-Dame de la Salette, celle qui vient d'ailleurs », in *Marie dans l'Évangélisation*, Médiaspaul, 2007 (63^e session de la SFEM), p. 176-177.
- [26] Cit. in Vernet, p. 130.
- [27] Cit. in Vernet, p. 204.
- [28] Cf. Vernet, p. 60 et 123.
- [29] À ce sujet, Pie XII note en 1953, lors de l'ouverture de l'année mariale célébrant le centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception : « Il semble que la Bienheureuse Vierge Marie elle-même ait voulu en quelque sorte confirmer par un prodige la sentence que le Vicaire sur terre de son divin Fils avait prononcée ». Et il ajoute : « Certes la parole infaillible du Pontife romain, interprète authentique de la vérité révélée, n'avait besoin d'aucune confirmation céleste pour s'imposer à la foi des croyants. Mais avec quelle émotion et quelle gratitude le peuple chrétien et ses pasteurs ne recueillent-ils pas des lèvres de Bernadette cette réponse venue du Ciel : " Je suis l'Immaculée Conception" ! » (Lettre encyclique *Le pèlerinage de Lourdes*, 2 juillet 1957).
- [30] René Laurentin, *Sens de Lourdes*, Lethielleux, 1955, p.112. La formule est reprise par Jean-Paul II dans son allocution aux pèlerins du 14 août 1983.
- [31] Marc II,10 : « Pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés sur la terre, je te l'ordonne, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ton grabat et va-t-en chez toi ».
- [32] Bref de Pie X du 25 avril 1911.
- [33] Cardinal Roncalli, Homélie pour la consécration de la basilique Saint-Pie-X, 25 mars 1958.
- [34] Cf. Charles Molette, *Marie, mémoire de l'Église*, Cerf, 1989, p. 237.